



# LA PREFECTURE COMMUNIQUE

DIRECTION DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES  
ET DU CADRE DE VIE  
Bureau de l'environnement

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Une enquête publique au titre du code de l'environnement préalable au projet d'aménagement de la Ravine Bras Long, situé sur le territoire de la commune de l'Entre-Deux, a été prescrite par arrêté préfectoral n° 2016-1204/SG/DRCTCV en date du 28 juin 2016 portant :

- *Autorisation "loi sur l'eau" au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement*
- *Etude impact au titre des articles L.122-1 à L.122-3 du code de l'environnement*

Le responsable du projet est :

La Commune de l'Entre-Deux - Hôtel de Ville - 9, Impasse des Palmiers - 97414 ENTRE-DEUX

Les caractéristiques principales du projet sont les suivantes :

Les travaux concernent un linéaire total de ravine d'environ 2 km. Il s'agit de zones urbanisées. L'objectif est de protéger les lieux habités contre les inondations, améliorer les conditions de circulation et le cadre de vie.

Ils comprennent d'une manière générale, le débroussaillage et le dessouchage des arbres sur les berges et dans le lit ; le décapage de la couche de terre végétale ; le reprofilage du lit de la ravine ; la mise en œuvre de protections en enrochements liées sur les berges et dans le lit ; le redimensionnement des ouvrages de franchissement existants, les plantations et l'aménagement paysagers en haut de talus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier, comprenant notamment l'avis de l'autorité environnementale et l'étude d'impact, sera déposé **du 08 août 2016 au 08 septembre 2016 inclus**, à la mairie principale de l'Entre-Deux.

Le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou, les adresser par écrit, au siège de l'enquête (mairie principale de l'Entre-Deux - Hôtel de Ville - 9, impasse des Palmiers - 97414 ENTRE-DEUX), à l'intention du commissaire enquêteur, qui recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants :

### Mairie principale de l'Entre-Deux

<b>le 08 août 2016</b>	<b>de 09 heures à 12 heures</b>
<b>le 18 août 2016</b>	<b>de 13 heures à 16 heures</b>
<b>le 29 août 2016</b>	<b>de 09 heures à 12 heures</b>
<b>le 08 septembre 2016</b>	<b>de 13 heures à 16 heures</b>

Sont désignés en qualité de commissaire enquêteur titulaire Madame Dany ANDRIAMAMPANDRY et commissaire enquêteur suppléant Monsieur Janil VITRY. Le commissaire enquêteur formulera son avis dans un délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée et tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique à la mairie de l'Entre-Deux, à la sous-préfecture de Saint-Pierre et à la préfecture (direction des relations avec les collectivités territoriales et du cadre de vie - bureau de l'environnement - situé au 26, avenue de la Victoire - Saint-Denis).